



Photos: Peter Friedli

Erich Zoller (deuxième de la dr.) présente la garde honoraire de Sargans.

20e Rencontre des Membres honoraires FSG

Châtelains gymnastes

Le 28 mai 2011 à Sargans s'est tenue la 20e Rencontre des membres honoraires (MH) FSG. Erich Zoller (Sargans, président de commune, «C'est une immense joie de vous accueillir, mon père a lui-même été membre honoraire FSG»), Heinz Lutz (Sargans, président local, Schlossvogt), Doris Zürcher (Warth, chaperon des MH) et Walter Brandstetter (Sargans, président du CO) sont venus attendre leurs hôtes à la gare de Sargans.

Une journée particulière

«Je suis particulièrement heureuse que quelque 80 membres honoraires FSG aient fait le déplacement jusqu'à Sargans. Car nous fêtons aujourd'hui notre 20e rencontre. C'est donc une journée particulière», a relevé Doris

Zürcher, le chaperon de la garde honoraire de la FSG qui, toute l'année durant, prend en charge les préoccupations des MH. Les participants ont ensuite rejoint à pied ou en calèche la place du village de Sargans, où ils ont été accueillis en musique par le «Midlife Dixiland Jazzband». Avant de gravir les quelque 200 marches qui conduisent au château, d'où ils ont pu apprécier l'impressionnante vue sur le Liechtenstein, Maienfeld et le lac de Walenstadt. Durant une demi-journée, les gymnastes ont ainsi joué les châtelaines et châtelains - un sentiment encore renforcé dans l'immense salle des chevaliers.

Peter Friedli / cg

Doris Zürcher (au centre) honore les doyens de la rencontre, Marcelle Scheurer (Lausanne, 91 ans) et Balz Knobel (Wattwil, 95 ans).



Fond musical pour des échanges animés sur la place du village de Sargans.



De la CAS: invalide après avoir chuté d'une table

Faire la fête oui – mais raisonnablement

C'était il y a un certain temps, lors de la Fête fédérale de gymnastique 2007 à Frauenfeld. Sous la cantine, l'ambiance est détendue. Deux gymnastes dansent sur une table. D'autres gymnastes, ils sont huit, les rejoignent autour de la table. Puis ils soulèvent la table sur laquelle dansent les deux protagonistes. Soudain, leurs bras les lâchent. La table se renverse. Les danseurs tombent de trois mètres de haut. Le jeune homme atterrit sur ses pieds. Il n'est pas blessé. Mais la jeune femme chute malencontreusement sur le dos. Elle ne peut plus bouger. Tandis que son partenaire et ses camarades s'occupent d'elle et organisent les secours, les «porteurs de table» prennent la poudre d'escampette. Ils ne se feront jamais connaître. Ils se sont totalement défilés de leur responsabilité dans cet incident survenu sous la cantine.

Assumer ses responsabilités?

Pour la gymnaste concernée, les conséquences de ce stupide accident sont lourdes. Elle reste partiellement paraplégique. Fort heureusement, elle peut à nouveau marcher. Mais elle doit constamment suivre des traitements et restera à jamais handicapée. Bien qu'elle cherche un travail dans un bureau, elle se heurte aux limites de ses possibilités. Raison pour laquelle la Caisse d'assurance du sport (CAS) lui verse une indemnité d'invalidité. Un montant qui ne peut toutefois pas lui rendre son intégrité physique et morale. La CAS adresse à la jeune gymnaste ses meilleurs vœux pour l'avenir. Espérons que les «auteurs» liront ce texte et qu'ils auront au moins mauvaise conscience. A moins qu'ils décident d'assumer enfin leurs responsabilités.

Appel à la raison

Ce compte-rendu se veut aussi un appel aux gymnastes. Faire la fête après les concours fait partie des festivités. Et c'est très bien ainsi. C'est de l'ordre de la tradition gymnique, au même titre que les liens de camaraderie. Mais dans certaines limites. Celles dictées par la raison. De tels événements font du tort à la renommée et à l'image du sport gymnique, mais aussi aux gens. Pensez à ce triste incident avant de soulever bancs et tables lors de la prochaine fête de gym. Et à part ça: danser sur la terre ferme, c'est bien plus sympa.

Brigitte Häni / cg



Photo: Peter Friedli

Ne jamais perdre de vue les limites de la raison - juste une évidence.